

**LA MÉDIATION CULTURELLE, MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT
DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Mémoire présenté au Bureau du renouvellement de la politique culturelle
Ministère de la Culture et des Communications

Par la Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle du Saguenay – Lac-Saint-Jean
dont la coordination est assurée par Culture Saguenay – Lac-Saint-Jean
Ville de Saguenay, juillet 2016

MÉDIATION
CULTURELLE
CELLULE RÉGIONALE
D'INNOVATION
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN



© Karine Côté, Gabrielle Desbiens, Ariane Fortin, Nancy Savard et Véronique Villeneuve pour la Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Résumé

La médiation culturelle, moteur de développement dans une perspective de développement durable

Depuis le début des années 2000, la notion de **médiation culturelle** évolue en visant à démontrer l'importance, pour le citoyen, d'avoir accès et de participer à la vie culturelle de sa communauté, et à insister sur l'idée que la culture est un acteur du développement.

À travers ce concept, la **médiation culturelle** peut être vue comme l'outil d'application de l'Agenda 21 de la Culture. Il est à noter que le terme «médiation culturelle» est utilisé dès le début des années 1990 en France notamment depuis 1997 pour désigner dès lors, une fonction et se rapporter à un métier spécifique¹.

Si la **médiation culturelle** s'inscrit si facilement dans l'esprit de l'Agenda 21 C, c'est qu'elle fait appel à un ensemble de facteurs : une mixité des partenariats et des disciplines, la considération des actions et des prises de parole par les participants, son impact au niveau des transformations sociales et du développement des collectivités. En cela, la **médiation culturelle** constitue donc une approche globale lorsque l'on parle de développement. Étant donné sa dimension transversale, il ne fait aucun doute que la **médiation culturelle** peut être un outil d'application des principes du développement durable. D'abord parce qu'elle fait appel à l'innovation et à la créativité, mais surtout parce qu'elle ne peut exister sans l'intégration des collectivités dans les étapes de réalisation de projets culturels.

Si l'on parle d'un enjeu économique, c'est par le développement des ressources humaines – le médiateur culturel – une profession qui touche l'ensemble des disciplines artistiques et même au-delà. En permettant un va-et-vient entre l'art, la culture et la société, la **médiation culturelle** renforce la participation faisant que les citoyens évoluent du statut de spectateurs vers celui d'acteurs; donc actifs dans le développement de leur communauté. Comme le souligne Jean-Marie Lafortune, « Le nouveau partage des responsabilités en matière de culture a permis aux villes de déborder de leurs domaines traditionnels d'intervention (bibliothèques et patrimoine) et de placer la culture au centre de leurs stratégies de développement économique et social à travers le tourisme culturel, l'aménagement du territoire et l'intégration sociale.»²

¹ Bordeaux, Marie-Christine, « La médiation culturelle en France, conditions d'émergence, enjeux politiques et théoriques », *Actes du Colloque international sur la médiation culturelle*, Culture pour tous, Montréal, décembre 2008.

² Lafortune, Jean-Marie, «L'essor de la médiation culturelle au Québec à l'ère de la démocratisation», *Bulletin des bibliothèques de France*, 2013, no. 3

La Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle Saguenay–Lac-Saint-Jean (CRMC-SLSJ)

Présentation sommaire

C'est d'abord avec l'impulsion de *Culture pour tous* et de quelques chercheurs universitaires et la Ville de Saguenay, que s'amorce une concertation régionale autour de la médiation culturelle. Puis, la Ville de Saguenay, avec le programme *Éveille ma culture*, organise une première Journée d'étude et d'échanges sur la médiation culturelle au SLSJ en vue de démystifier le concept encore mal perçu par les intervenants du milieu des arts et de la culture. C'est à la suite de cette première rencontre qu'est constituée la CRMC-SLSJ. Avec l'étendue régionale du mandat que se donne la cellule, le rôle de coordination est alors transféré à Culture Saguenay - Lac-Sain-Jean et ce, grâce à une entente élaborée entre Culture pour tous et l'organisme régional.³

Actuellement, la CRMC-SLSJ compte une vingtaine de membres provenant des quatre coins du territoire et de divers secteurs d'activités. Il nous apparaît fondamental que le mandat de la CRMC-SLSJ soit maintenu et consolidé par un ensemble d'intervenants régionaux. Les membres actuels proviennent des milieux aussi diversifiés que des municipalités, des MRC, des organismes culturels et le CSSS et, nous comptons éventuellement élargir sa composition en intégrant des représentants du milieu des affaires.

Afin de mettre en œuvre son mandat, la CRMC-SLSJ s'est dotée de quatre axes de développement qui se veulent spécifiques à ses réalités territoriales ((voir le document joint en annexe) :

- Stimuler la création de projets,
- Mobiliser et concerter autour de la médiation culturelle,
- Stimuler la recherche et le développement d'outils de médiation culturelle,
- Contribuer au rayonnement de la médiation culturelle.

Entre autres actions, nous en sommes à la première phase d'un projet visant à dresser un *Portrait régional de la médiation culturelle*, actuellement en cours de réalisation avec une équipe de chercheuses de l'UQAC. En 2015, à la suite d'un appel de projets, nous avons remis, en collaboration avec Culture pour tous, deux bourses visant à soutenir des *Initiatives en médiation culturelle*.

³ C'est en octobre 2015 que le Conseil régional de la culture devient Culture Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Thème 1

La culture dans une perspective de développement durable

4. Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente ?

Nous pensons que *cinq ministères devraient être interpellés par l'application transversale de la Politique culturelle du Québec*. Ce sont les ministères qui touchent directement les Québécoises et les Québécois, dans leur parcours scolaire, leur santé et leur bien-être, leurs milieux de vie et l'ensemble de leur écosystème.

Évidemment, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) se voit lui-même engagé dans cette démarche et devrait représenter, revaloriser et mettre en application son outil principal : l'*Agenda 21 de la culture du Québec*. L'ensemble des valeurs présentées dans ce document porte l'essence même d'un objectif qui ferait de notre province un leader mondial en termes de développement durable et culturel. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) doit alors être un partenaire sans condition appliquant lui-même, nous l'espérons, l'idée de la transversalité et mettant en valeur et connectant l'ensemble des grands chantiers de développement du Québec à travers leurs volets social, économique, environnemental et culturel.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est déjà impliqué et travaille en étroite collaboration avec le MCC au niveau de l'enseignement primaire et secondaire. Des programmes comme *Un artiste à l'école* ou *un écrivain à l'école*, les *résidences d'artiste à l'école*, etc. devraient être promus davantage. La portion de l'enseignement supérieur et de la recherche est toutefois à intégrer davantage en formant les futurs enseignants à l'importance d'intégrer les activités culturelles à la formation des jeunes Québécoises et Québécois, d'outiller les professeurs en formation à connaître les programmes culturels du MEES et à leur faire connaître leur milieu culturel. Nous souhaitons que cette condition touche non seulement les enseignants en arts, mais l'ensemble des enseignants, toutes matières et tous niveaux confondus.

Le ministère de la Santé et Services sociaux (MSSS) pourrait recevoir un soutien quant à la réalisation de projets culturels dans ses différents secteurs, de même que dans la formation de son personnel administratif et soignant ou de terrain. Sachant que ce ministère est débordé, nous pensons que dans la prévention, la sensibilisation et l'amélioration des conditions de vie par les saines habitudes de vie, il serait possible d'envisager de meilleurs soins, des conditions de vie améliorées et des transformations positives dans le tissu social des citoyens du Québec.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) serait un acteur majeur dans le développement et l'application de cette nouvelle Politique culturelle. Comme on le voit depuis 1992, les municipalités québécoises portent le développement

culturel en demeurant le palier politique le plus près des gens, elles sont donc conscientes des enjeux précis de développement de leur territoire. Les ententes de développement culturel (EDC) sont les locomotives du développement culturel local et ont encouragé les municipalités à se doter de politiques culturelles. Nous le voyons par exemple à Roberval, où la municipalité, enfin dotée de sa politique culturelle, a engagé une médiatrice culturelle via son EDC. Bien que cette bonne nouvelle nous ait enchanté, il est déplorable que la vision du MCC se limite à des EDC d'un an, ne permettant pas de pérenniser ni des ressources humaines de qualité, ni des projets à long terme; ce dont nécessitent des projets culturels qui prennent ainsi un sens et qui s'ancrent dans une communauté. Le MAMOT doit tenir compte que le développement de ses territoires passe par une vision où la culture, les acteurs culturels, les artistes et les élus municipaux travaillent de concert à élaborer une vision à long terme.

Enfin, il sera nécessaire de former nos élus à tous les niveaux : municipaux, provinciaux et fédéraux, permettant ainsi de les motiver et de les engager dans la reconnaissance des acteurs et des institutions culturelles et du rôle qu'ils jouent dans le développement des individus et de la société. *Les Arts et la Ville*⁴ a d'ailleurs développé, il y a quelques années, un outil de formation des élus – *La valise culturelle de l'élu municipal* - qui devrait circuler davantage ou, du moins, servir de base à une campagne nationale de formation des élus.

Question 5 : Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc. ?

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler la prémisse suivante, tiré du *Contexte général* :

Considérant que « Le défi pour la politique culturelle d'aujourd'hui est d'embrasser une vision large de la culture qui s'inscrit dans une perspective de développement durable et qui s'articule de manière telle qu'elle permette concrètement des maillages avec les autres domaines d'intervention (santé, éducation, environnement, aménagement et occupation des territoires, urbanisme). »⁵

Considérant l'enjeu démographique auquel le Québec fait face, soit : «une diminution des groupes d'âge les plus jeunes et un accroissement des groupes d'âge les plus vieux. Pour la période visée, de 1991 à 2015, [...] les 30-65 ans et plus passent de 57,6 % à 66,3 %. [...] Cette tendance du vieillissement de la population québécoise ira en s'accroissant au cours des prochaines années [...] »⁶

⁴ <http://www.arts-ville.org/publications/la-valise-culturelle-de-l-elu-municipal>

⁵ Contexte général, p.9

⁶ IDEM, p.11

Et puisque la culture « *contribue au développement social et économique, au bien-être et à la qualité de vie des individus tout en constituant un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires* »⁷, voici ce que **nous recommandons** :

Dans un contexte de rationalisation de l'État québécois et de démantèlement des structures de concertation régionale, soit les Conférences régionales des élus, il apparaît d'autant plus important d'optimiser les interventions à l'échelle d'une région par l'établissement de partenariats entre différents domaines d'activités. Comme l'indique Les arts et la ville dans son mémoire à la page 5, il s'avère nécessaire de préserver « l'engagement de l'État québécois envers tous les territoires qui sont sous sa gouverne ». Par ailleurs, la société civile doit pouvoir continuer son engagement au sein des tables de concertation régionale.

Le contexte général signale que : « en l'espace de six ans, de 2007 à 2013, les dépenses municipales sont passées de 536 M\$ à 878 M\$, et à ce rythme, on prévoit même qu'elles dépasseront les dépenses du gouvernement provincial d'ici cinq ans. »⁸ À fin que cette responsabilité n'incombe pas seulement au palier municipal, il devient primordial de reconstruire les ponts entre les instances régionales et d'en développer avec les autres catégories d'acteurs, non seulement avec les ministères cités plus haut, à la question quatre, mais également avec les entreprises privées.

Dans chaque région administrative du Québec, il existe une table régionale interministérielle, appelée *Conférence administrative régionale* (CAR), formée de représentants des ministères et organismes gouvernementaux dont l'action a une incidence sur le développement de cette région. »⁹ De ce fait le rôle de la CAR réunissant les représentants des différentes directions régionales de ministère d'une même région devrait être optimisé. Cette dernière aurait alors le mandat d'assurer une meilleure communication des rôles, des services et des programmes existants de chacun et de les faire connaître davantage, par exemple, auprès des municipalités et de la Table des préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ce mandat pourrait également rejoindre les organisations contribuant au développement régional et leur donner des repères. Une meilleure connaissance des rôles de part et d'autre contribuerait certainement à accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique, les autres catégories d'acteurs et le palier municipal, le palier le plus proche du citoyen. Il faut également garder en perspective que le contexte économique actuel peut exercer une pression sur les ressources humaines des organisations œuvrant au développement culturel régional par l'ajout de nouvelles responsabilités et compétences. Dans une situation d'optimisation des ressources, il s'avère important de maintenir le renforcement des capacités des communautés, entre autres, par de l'accompagnement et des outils, du financement aux projets afin, notamment, de rendre davantage disponibles et accessibles l'information et l'appui gouvernemental.

Parmi ses nouvelles responsabilités qui incombent aux municipalités et aux organisations culturelles, notons la **médiation culturelle**. Celle-ci permet justement d'établir des ponts entre

⁷ Contexte général, p.12

⁸ IDEM, p. 19

⁹ Tiré du site Internet du Secrétariat à la Capitale-Nationale, <http://www.scn.gouv.qc.ca/comites-et-tables/index.asp>, consulté le 20 juin 2016.

différentes catégories d'acteurs : MRC, villes, Conseil régional de la culture, milieu des affaires, Commissions scolaires, Centre intégré universitaire en santé et services sociaux, etc. Toutefois, **la transversalité de la culture dans tous les domaines de la société doit être un engagement du gouvernement et piloté par celui-ci.**

En effet, le soutien des *Cellules régionales d'innovation en médiation culturelle* (CRIMC) permettrait d'atteindre ce souhait d'augmenter les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs. En effet, il est démontré qu'il existe un lien étroit entre la culture et l'éducation citoyenne : en s'appropriant un projet culturel, les citoyens deviennent des acteurs et développent ainsi un sentiment d'appartenance à leur communauté.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la CRIMC facilite la création, la consolidation et l'accroissement d'initiatives en **médiation culturelle**. Celle-ci contribue au développement d'interconnexions entre les instances et organismes régionaux liés aux champs culturel, social, économique et de la santé et se fait ainsi vecteur d'inclusion et de participations citoyennes afin de favoriser une occupation culturelle du territoire. Mais ces actions nécessitent un apport gouvernemental étant donné que les citoyens vivent les mêmes problèmes de précarité économique que dans les villes centres mais dont l'exclusion culturelle est plus grande en région puisqu'ils ont une barrière supplémentaire à franchir; celle de la distance avec les lieux de diffusion artistiques et culturels.

Par ailleurs, il est important de mentionner que peu de programmes réguliers (CALQ, SODEC, MCC) de financement soutiennent les organismes qui désirent faire de la médiation culturelle. Actuellement au Québec, seules les ententes de développement culturel entre les villes et le MCC ou encore, des projets spéciaux régionaux, accueillent des initiatives de médiation culturelle. Il en découle un manque de financement envers ces initiatives d'inclusion et de développement.

Finalement, il faut tenir compte du rôle grandissant que jouent les bibliothèques publiques du fait, entre autres, de l'« augmentation constante du nombre d'entrées physiques estimées, de visites virtuelles et du nombre de prêts » au cours des dix dernières années, tel que mentionné dans le Contexte général.¹⁰ Ces lieux doivent être reconnus comme une porte d'entrée vers la **médiation culturelle**. Le Réseau culturel du Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean¹¹ occupe, à ce titre, une place importante dans cette chaîne permettant de rejoindre les citoyens, dont les personnes âgées et les plus jeunes générations. Il faut s'affairer, en priorité, à répondre aux besoins croissant des personnes âgées envers le loisir culturel et les projets de **médiation culturelle**, entre autres.

¹⁰ Contexte général, p. 14

¹¹ Le Réseau culturel du Réseau Biblio a été le fruit de deux ententes spécifiques avec la Conférence régionale des élus (2006-2011 et 2012-2016). Il se déployait sur le territoire des municipalités de moins de 5 000 habitants (dans 100 % des 45 municipalités visées).

Thème 3 : Le rapport du citoyen à la culture

(...) l'accès de tous à l'art et à la culture est un enjeu de longue date, mais dont l'importance démocratique ne cesse de croître et de se complexifier. Cette revendication croise aujourd'hui une autre valeur : celle de l'accomplissement personnel, individuel : l'art et la culture pour l'épanouissement de chacun. Elle va de paire avec la réhabilitation du domaine de la sensibilité, du «vécu», du «sentir», de l'imagination, bref des valeurs que l'on peut qualifier d'esthétiques, au sens étymologique du terme (esthesis = sensation).¹²

Question 14 : Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?

Plusieurs études démontrent les bienfaits des arts sur les développements cognitif, relationnel et psychologique chez les jeunes notamment pour des aspects organisationnels, la résolution de problème et ou de conflits, le développement d'un esprit critique et le jugement chez les individus. Les sentiments d'appartenance, la création de l'identité et de l'estime de soi, la motivation et la persévérance scolaire sont des caractéristiques ayant été observées à travers ces études.

Les arts permettent d'entrer en relation plus aisément, et de cette manière, facilitent le développement de saines habitudes de vie. Ils contribuent à l'implication et à la mixité sociale, de sorte que les rapports entre individus sont facilités et sont de qualité supérieure. Il est essentiel de favoriser l'accès pour tous en maintenant la pratique des arts à l'école, et ce, dès les niveaux scolaires primaire et secondaire. En effet, il est observé une diminution considérable du taux de décrochage scolaire dans les milieux défavorisés qui ont accès à des activités artistiques et culturelles. De plus, on observe une amélioration des rendements scolaires chez les clientèles étudiantes en général, mais davantage chez les jeunes ayant une ou des problématiques de déficit de l'attention et/ou d'hyper activité. L'acquisition des apprentissages et des compétences s'est améliorée par le biais d'activités de création.

Malgré ces démonstrations, ce sont les activités culturelles (sorties au musée et dans des lieux de diffusion reconnus, accueil d'artistes à l'école, etc.) qui sont réduites, voir même coupées, lors des périodes de restrictions budgétaires ou de mesures imposées par les syndicats.¹³

¹² KERLAN, Alain, LANGAR, Samia (2015), *Cet art qui éduque*, Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, 60 pages, page 23.

¹³ Plusieurs boycottages ont eu lieu par le passé, le premier en 1999-2000 était assez important, le second en 2002-03 a eu moins d'impact mais celui de 2005 a mobilisé un grand nombre d'organisations culturelles et artistiques qui ont dénoncé ces «grands dérangements» proposés par les syndicats. Seulement pour 2005, l'impact fut majeur car pour le secteur muséal par exemple, une perte de 200 000 visites scolaires était évaluée. Source : Baillargeon, Stéphane, «Boycottage des activités et grève des enseignants», *Le Devoir*, 25 août 2005

Considérant ces faits, **la CRIMC-SLSJ propose que l'accessibilité des milieux artistiques et culturels auprès des réseaux scolaires et communautaires soit maintenue, voire encouragée.** Des mesures incitatives telles que le développement de programmes et de ressources humaines professionnelles présents dans les écoles et les institutions d'enseignements, pourraient jouer un rôle important quant à la démocratisation de l'art et des disciplines artistiques. Le développement d'outils pédagogiques et/ou numériques axés sur l'accompagnement des enseignants et des parents pourrait ainsi contribuer à aider ceux-ci dans leur fonction d'éducateur auprès des jeunes. De plus, les organismes culturels pourraient bénéficier de ressources financières adéquates pour procéder à l'emploi de personnel qualifié en **médiation culturelle** dont le rôle est justement de créer des ponts entre les arts, la communauté et les publics.

Il faut donc conserver et renforcer les programmes culture-éducation et les comités qui regroupent médiateur, enseignant, conseiller pédagogique, représentant du milieu culturel, afin de développer et/ou maintenir des liens solides entre les secteurs. Pour ce faire, il est essentiel que les deux ministères, le MCC et le MELS, travaillent ensemble.

15. Comment soutenir les familles afin d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique ?

Le mode de vie des familles d'aujourd'hui a bien changé en ces années 2010. La famille nucléaire est – et c'est aussi le cas des familles monoparentales ou recomposées – principalement composée de parents qui travaillent : 82 % des mères sont sur le marché du travail, comparativement à 33 % en 1976 (Institut de la statistique du Québec, 2011). Il est heureux de constater que, malgré les heures importantes consacrées au travail, les jeunes parents (24-35 ans) d'aujourd'hui fréquentent plus de lieux culturels que les baby-boomers à leur âge (OQL, 2009).

Certaines contraintes demeurent quant à la fréquentation culturelle par les jeunes : l'argent, les consignes parentales, les connaissances musicales et de la ville moins développée (Poirier et coll., 2012). Ces facteurs empêchant la participation à la vie culturelle a insufflé à plusieurs municipalités la création de programmes d'accessibilité à la culture et de **médiation culturelle** via les ententes de développement culturel avec le MCC. Il faut garder ces programmes qui, un groupe à la fois, rallient les collectivités à la vie culturelle. Cela demande du temps et des acteurs sur le terrain qui seront visionnaires et mieux formés.

La réalité fait des jeunes de 10 à 24 ans des *digital natives* : l'appellation « nouvelles technologies » ne leur dit rien, puisqu'ils se sont adaptés naturellement et en grandissant aux transformations des outils numériques (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents, etc).

« Les mutations des modes de consommation – consommation à la demande, convergence des usages sur un même support qui facilite un temps multitâche, développement de l'éclectisme, de la curiosité et de la consommation culturelles – engendrent dans les jeunes générations une redéfinition de la labellisation au détriment de l'institution et au profit de l'individu et des réseaux. » (Octobre, 2009)

Les jeunes sont connectés à Internet via différents supports dont les plus populaires sont la tablette numérique et le téléphone intelligent. La télévision a tranquillement laissé place à Internet, où *Facebook* et *YouTube* sont les plateformes numériques les plus utilisées par les jeunes (Poirier et collaborateurs, 2012). Leur « connexion » à Internet fournit un accès sans limites et sans « direction critique » vers des contenus variés et parfois diffus, sur demande, à la pièce et personnalisés (*YouTube*, radio en streaming, etc.). D'un côté, on peut considérer Internet comme un accès à toutes les cultures, « dans [leurs] formes traditionnelles et numériques » (Octobre, 2009), et d'un autre, cet accès à différents produits culturels, au risque de les diriger aléatoirement dans un univers où l'on peut facilement se perdre.

En matière de fréquentation culturelle des familles, notons l'apport important des programmes d'éducation culturelle « hors les murs », mis sur pieds pour pallier le manque d'activités culturelles intra scolaires, tels que *Passeurs de rêves*¹⁴ de Culture pour tous de même que le Programme *Culture Éducation*¹⁵ mis en place par la Ville de Saguenay via son entente de développement culturel en partenariat avec les Commissions scolaires De La Jonquière et des Rives-du-Saguenay depuis 2003. Ainsi, en une année scolaire et avec le soutien du Programme Culture Éducation, ce sont entre 10 000 et 15 000 élèves qui participent à des représentations, des ateliers, des rencontres d'artistes, etc. dans les deux commissions scolaires touchées par ce programme.¹⁶

Afin de faire profiter les familles de la diversité et du dynamisme des activités culturelles, nous pensons qu'il serait opportun de puiser dans les travaux du programme de Québec en forme, mis sur pied en 2006 et s'étant terminé en juin 2016. Le concept central de Québec en forme, comme l'ont promu plusieurs et importants acteurs de la santé, sont les saines habitudes de vie. La *Fondation Chagnon* et *Le grand défi Pierre Lavoie* se sont fait les porte-étendards de ces saines habitudes de vie en s'intégrant dans les écoles, en soutenant les initiatives locales, régionales et nationales afin de sensibiliser, conscientiser et mettre en action les familles du Québec.

Malheureusement, le programme Québec en forme se termine juste avant l'étape d'intégrer et de définir l'importance de la **participation culturelle dans les saines habitudes de vie** des Québécoises et des Québécois. Bien que l'adage *un esprit sain dans un corps sain* soit quelque peu galvaudé comme expression, nous pensons notamment qu'il y aurait avantage à poursuivre le travail entamé par ce programme, ou du moins s'en inspirer pour passer à une phase deux qui serait orientée vers l'importance de la participation des familles à la vie culturelle.

Voici quelques idées pour intégrer la culture aux saines habitudes de vie des familles :

Créer des environnements favorables à la participation culturelle :

- outiller les organismes culturels (ressources humaines formées);
- soutenir et développer la **médiation culturelle** formation, financement, ressources humaines, outil);
- encourager, créer et faire connaître des espaces et lieux de diffusion, de production et de création;

¹⁴ <http://www.culturepourtous.ca/milieu-de-leducation/passeurs-de-reves/>

¹⁵ <http://cultureeducation.saguenay.ca/>

¹⁶ <http://cultureeducation.saguenay.ca/fr/pce-cest/bilans>, Bilan 2013-2014. Page consultée le 4 juillet 2016).

- accroître l'accès physique aux produits culturels.

Valoriser les produits et les producteurs culturels par l'éducation culturelle

- le rôle et la fonction de l'art et de l'artiste dans la société;
- la culture à l'école;
- la culture et les arts dans les espaces publics;
- la valeur de la culture (rendement économique).

ANNEXE

Présentation

Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle
du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Présentation

MANDAT

La Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRIMC-SLSJ) facilite la création, la consolidation et l'accroissement d'initiatives en médiation culturelle. La CRIMC-SLSJ soutient ses partenaires locaux et régionaux dans leurs actions de démocratisation et de médiation culturelles. La Cellule contribue au développement d'interconnexions entre les instances et organismes régionaux liés aux champs culturel, social, économique et de la santé et se fait ainsi vecteur d'inclusion et de participations citoyennes favorisant une occupation culturelle du territoire.

HISTORIQUE

Dès 2011, lors d'une première visite de reconnaissance organisée par Culture pour tous et la Ville de Saguenay regroupant quelques membres du Groupe de recherche sur la médiation culturelle (principalement composé de chercheurs et de praticiens de la région de Montréal), il est constaté, par les représentants du SLSJ, que la médiation culturelle représente un concept à clarifier et le besoin de spécifier les conditions de réalisation et d'évaluations de projets de médiation est énoncé.

Bien que la médiation culturelle soit intégrée à certaines politiques municipales ou que cette spécialisation soit considérée dans des programmes de financement et par des organismes culturels, elle demeure encore mal perçue ou interprétée par une majorité d'acteurs du milieu des arts et de la culture. Plusieurs l'abordent selon son sens juridique qui est celui de la résolution de conflits ou encore comme une tâche supplémentaire qui s'ajoute aux mandats des organismes.

C'est pour répondre à ces considérations que la Ville de Saguenay, en collaboration avec Culture pour tous et des chercheurs de l'UQAC, organise la première journée d'étude et d'échange sur la médiation culturelle au Saguenay-Lac-Saint-Jean le 30 mars 2012.

Le milieu culturel y voit alors l'occasion d'énoncer clairement ses besoins d'accompagnement dans le développement de la médiation culturelle et des d'outils d'évaluation. L'importance de faire connaître les projets de chacun et de développer des réseaux de partage, d'échanges et de communication des savoirs relatifs à la médiation culturelle est également mise en perspective. La Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle du SLSJ est alors constituée (avril 2012), coordonnée par le programme Éveille ma culture de la Ville de Saguenay. Un plan d'action est alors rédigé dans lequel apparaît la nécessité d'organiser une seconde journée d'étude (22 novembre 2013) et un portrait régional de la médiation culturelle.

À la suite de cette deuxième journée d'étude, l'étendue régionale du mandat de la cellule ne faisant aucun doute, il est alors décidé de confier le rôle de la coordination à Culture SLSJ et ce, grâce à la conclusion d'une entente administrative, étendue sur trois ans, entre Culture pour tous et l'organisme.

Une priorité à court terme

L'une des priorités du plan d'action de la CRIMC-SLSJ est la réalisation d'un portrait régional des initiatives de médiation culturelle. Celui-ci devrait permettre également de dégager une vision régionale de la médiation culturelle et possiblement d'orienter les prochaines actions de la CRIMC-SLSJ et d'identifier certains enjeux pour le développement futur.

Ce portrait contribuera également au rayonnement de projets réalisés dans la région à travers le réseau québécois. Ces données sont grandement attendues par les partenaires culturels, mais aussi par les instances qui seront en mesure de baser plusieurs observations liées à la médiation culturelle dans le développement d'ententes et de partenariats spécifiques à échelle locale, régionale et nationale.

Sa composition

La CRIMC-SLSJ regroupe présentement des représentants du monde culturel, municipal et de partenaires (voir la dernière page).

La cellule peut aussi mettre en place des comités afin de prendre en charge différents projets ou dossiers, dont un **Comité de coordination** ayant le mandat suivant :

Mandat du Comité de coordination

Sous l'égide de la CRIMC-SLSJ, le Comité de coordination veille à son bon fonctionnement en préparant les rencontres, en assurant les suivis du plan d'action et du budget et en soutenant la personne assignée à la coordination dans la réalisation de ses tâches.

Sa composition actuelle :

Danielle Bergeron

Lucien Frenette

Pauline Lapointe

Véronique Villeneuve

Gabrielle Desbiens

AXES DE DÉVELOPPEMENT de la CRIMC-SLSJ

Afin de mettre en œuvre son mandat, la CRIMC s'est dotée de quatre axes de développement qui se veulent spécifiques à ses réalités territoriales :

- Mobiliser et concerter autour de la médiation culturelle
- Stimuler la recherche et le développement d'outils de médiation culturelle
- Contribuer au rayonnement de la médiation culturelle
- Stimuler la création de projets

1. MOBILISER ET CONCERTEUR AUTOUR DE LA MÉDIATION CULTURELLE

- Sensibiliser les intervenants régionaux (culturel, communautaire, santé, entreprise, etc.) à l'importance et aux impacts de la médiation culturelle;
- Concerner les différents intervenants autour de la question de la médiation culturelle;
- Contribuer au développement des compétences en médiation culturelle;
 - Mettre des praticiens en contact;
 - Maintenir l'organisation d'une Journée d'étude et d'échanges par année;
 - Se doter d'outils afin de partager nos différentes expériences de médiation vécues sur le terrain;
 - Mettre en commun et partager nos ressources (matérielles et immatérielles);
 - Organiser des activités de réseautage.

2. STIMULER LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DE MÉDIATION CULTURELLE

- Encourager la recherche et une meilleure connaissance de la médiation culturelle;
- Répertoire les actions et réflexions entourant la médiation au SLSJ;
 - Statistiques, portraits, mise en commun d'expertises, documentation, publication de rapports;
 - Mise en commun d'outils et d'expertises;
 - Développer des outils spécifiques.

3. CONTRIBUER AU RAYONNEMENT DE LA MÉDIATION CULTURELLE

- Diffuser les outils et les savoir-faire;
- Assurer une représentation de la CRIMC lors d'événements dans la région et à l'extérieur de la région.

4. STIMULER LA CRÉATION DE PROJETS

- Encourager l'émergence de projets en médiation culturelle.

MEMBRES DE LA CRIMC-SLSJ

Luc-Michel Belley, chef de division, Divison des arts et de la culture, Ville de Saguenay,
luc-michel.belley@ville.saguenay.qc.ca

Danielle Bergeron, chargée de projet, Réseau culturel du Réseau Biblio SLSJ,
dbergeron@reseaubiblioslsj.qc.ca

Stacy Bossum, coordonnateur-Volet culturel
Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh

Hugo Bouchard, conseiller en développement, MCC, hugo.bouchard@mcc.gouv.qc.ca

Constanza Camelo-Suarez, professeure département arts et lettres, UQAC, constanza_camelo@uqac.ca

Mélissa Corbeil, responsable des services aux visiteurs et de la médiation culturelle, Langage Plus,
info@langageplus.com

Karine Côté, artiste et administratrice, Culture SLSJ, karine_cote@yahoo.ca

Gabrielle Desbiens, médiatrice culturelle, Ville de Saguenay, eveillemaculture@ville.saguenay.qc.ca

Tania Desbiens, régisseur de la bibliothèque et de la culture, Ville de Roberval, tdesbiens@ville.roberval.qc.ca

Marcelle Dubé, professeure, Département de sciences humaines et sociales, UQAC, marcelle_dube@uqac.ca

Ariane Fortin, agente culturelle, MRC du Fjord-du-Saguenay, ariane.fortin@mrc-fjord.qc.ca

Lucien Frenette, directeur, Culture SLSJ, direction@cultureslsj.ca

Stéphanie Girard, communication et développement Ville d'Alma,
stephanie.girard@ville.alma.qc.ca

Pauline Lapointe, directrice bibliothèque de Dolbeau-Mistassini, plapointe@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

Danielle Maltais, professeure,
Département de sciences humaines et sociales,, UQAC, danielle_maltais@uqac.ca

Camille Perry, Boîte Rouge vif, camlperry21@gmail.com

Bianka Robitaille, coordonnatrice, IQ l'Atelier et Les journées de la culture SLSJ, biankarobitaille@gmail.com

Nancy Savard, conseillère art, culture, communautaire, Ville de Saguenay, nancy.savard@ville.saguenay.qc.ca

Mélissa Santerre, médiatrice culturelle,
Ville de Saguenay, melissa.santerre@ville.saguenay.qc.ca

Vicky Tremblay, coordonnatrice, Mosaïque sociale, Roberval, vickytremblay@live.ca

Coordonnatrice CRIMC-SLSJ : Véronique Villeneuve, agente de liaison, Culture SLSJ, liaison-@cultureslsj.ca

